



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 avril 2024

### **Lutte et prévention contre les feux de forêt : Comité stratégique de suivi des États Généraux du massif des Landes de Gascogne**

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, Étienne GUYOT, a réuni le 11 avril 2024, pour la 2ème fois, le Comité stratégique de suivi des États Généraux du massif des Landes de Gascogne.

**Cette séance a permis d'examiner l'avancée des actions initiées en novembre 2022 à l'ouverture de ces États Généraux. Elle a également été l'occasion d'aborder la préparation de la campagne 2024 de prévention et de lutte contre les feux de forêt.**

Le comité a validé l'échéancier pour l'achèvement du **plan d'urgence relatif aux contributions des acteurs de la Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI)**. Ce plan sera annexé d'ici au début de l'été prochain à l'ordre zonal d'opérations feux de forêt et espaces naturels, arrêté par Étienne GUYOT, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest.

L'Office national des forêts (ONF) poursuit le déploiement de patrouilles d'information et de surveillance, notamment pour vérifier le **respect des obligations légales de débroussaillage (OLD) et accompagner les élus** des collectivités en lien avec l'Union régionale des communes forestières.

Grâce à la complémentarité entre l'ONF et l'Association régionale DFCI, une cinquantaine de **patrouilles d'intervention**, soit 8 supplémentaires par rapport à l'année dernière, seront déployées sur les journées à risque élevé d'incendies.

Le Centre régional de la propriété forestière a piloté la rédaction d'une fiche synthétique des **préconisations en matière de gestion forestière intégrant le risque incendie**. Elle sera diffusée auprès des propriétaires forestiers cet été.

Enfin, des **supports de communication sur les mesures de restriction d'accès et ou d'usage en fonction des niveaux de vigilance au risque incendie** seront diffusés avant le 15 juin prochain.

Étienne Guyot : *« L'année 2023 nous a épargné vis-à-vis des feux de forêt. Mais la mobilisation doit rester maximale à l'approche de la prochaine saison. Je suis satisfait de voir que tous les acteurs restent en action et poursuivent les travaux engagés fin 2022 ».*